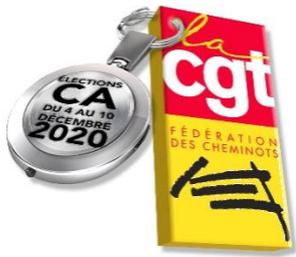


Montreuil, le 10 novembre 2020



FACILITÉS DE CIRCULATION

GRÂCE À LA CGT, UNE PREMIÈRE VICTOIRE QUI EN APPELLE D'AUTRES !

Après avoir tenté de restreindre l'accès au 3635 (plateforme téléphonique), la direction souhaitait interdire aux cheminots et à leurs ayants-droit l'accès aux guichets sous prétexte d'un bug informatique !

Les multiples interventions de la CGT ainsi que la pétition lancée permettent un premier recul.

Il faut continuer !

La direction, manœuvre après manœuvre, n'en finit plus de vouloir saboter, voire faire disparaître ce droit aux facilités de circulation auquel les cheminots peuvent prétendre.

Rien n'est inéluctable, dans ce domaine comme sur d'autres sujets.

Ainsi, grâce à l'acharnement de la CGT qui ne se résout pas à valider les stratégies contraires à l'intérêt général et à celui des cheminots, la direction a été contrainte de revenir sur sa décision de priver les cheminots de guichets afin de retirer leur billet !

C'est une première victoire !

Toutefois, il reste d'autres revendications à gagner en la matière :

- L'accès à tous les types de trains et à tous les types de transports de substitution ;
- La gratuité totale ;
- L'extension du droit aux Facilités de Circulation pour tous les cheminots de la branche et les personnels CE/CASI.

Le refus de toute forme de suivi individualisé en vue de les considérer comme étant soumis à l'impôt.

Par conséquent, continuons de signer et faire signer la pétition CGT sur les FC ! <https://www.cheminotcgt.fr/petitions/>

Si, comme nous, vous estimez que le service public ferroviaire à un avenir,

Si, comme nous, vous estimez qu'il ne faut pas subir et qu'il faut agir,

Si, comme nous, vous êtes unis et combatifs au quotidien alors....

Comme nous, votez et faites voter CGT aux élections des Conseils d'Administration de la SNCF qui se tiendront du 4 au 10 décembre 2020 par vote électronique.

VOTER CGT, C'EST LUTTER !

